

Comité : Conseil des expert.e.s sur la sécurité mondiale

Thématique : Comment protéger les civils de l'insécurité?

Nom de votre think tank/groupe de réflexion : Institute Research and Studies Mediterranean Moyen-Orient (IREMMO)

1. De quelle manière votre think tank est concerné.e par le sujet?

L'institut de recherche et d'études méditerranée Moyen-Orient est un think tank indépendant, basé à Paris, fondé en 2011. Nous nous engageons depuis notre création à propager nos recherches sur les problématiques politiques, culturelles et économique du Moyen Orient et de la Méditerranée, tel que le droit des civils, l'immigration, l'islamisme, et l'environnement. Nous n'intervenons pas sur le terrain et nous occupons principalement de la diffusion de recherches, d'analyses et d'actualités, de formation et de thématiques élaborées avec étudiants, journalistes et enseignants, et d'offrir un lieu d'échange, de débat, et de liberté d'expression pour tous.

Dans un monde rempli de guerre courantes, d'agression et de violence, la confiance que les civils ont dans leur pays diminue chaque jour, et leur inquiétude augmente chaque seconde. Par conséquent, l'IREMMO est de plus en plus impliqué dans les questions liées à la sécurité des civils, notamment en Palestine, au Soudan et en Syrie. Nous accordons beaucoup d'importance à l'aide humanitaire et à la protection que les civils reçoivent en temps de guerre, comme chaque jour. Nous insistons également sur les violations directes du droit international, commises régulièrement, qui n'ont pas lieu d'être, et sur l'importance des négociations politiques et diplomatiques comme alternative à la violence militaire pour parvenir à la paix.

IREMMO participe activement à ce sujet en tenant des conventions et séminaires, en publiant des articles, et en facilitant des rencontres et des débats. Nous sommes également très présents sur les réseaux sociaux, avec plus de 700 vidéos et 190 podcasts publiées en 2023.

2. Que propose votre think tank?

IREMMO est toujours à la recherche de solutions, importantes pour la progression et l'amélioration de la sécurité des civils aujourd'hui, surtout dans les pays dans lesquels les droits fondamentaux de l'homme sont menacés.

En particulier, nous proposons les approches suivantes:

1) Réaffirmation du droit international

La première étape incontournable est la réaffirmation du droit international comme norme fondamentale de respect et d'application des droits humains, dans un monde où ils sont souvent ignorés ou mis de côté. Les règles internationales de protection des civils, notamment la convention de Genève, doivent s'imposer à tous et être respectées par tous, sans exceptions.

2) Appel à la responsabilité des acteurs internationaux

Dans ce même contexte, la responsabilisation des grands acteurs de conflits nous semble un enjeu très important. La violation systématique des droits humains doit être sanctionnée, ce qui n'est pas toujours le cas. La passivité de la part de la communauté internationale, de l'ONU et d'autres grands organismes internationaux peut enclencher le sentiment que tout est permis, entraînant cette insécurité civile.

3) Protection des enfants

Les enfants sont souvent les premières victimes des conflits armés, psychologiquement et physiologiquement : la perte de membre de famille, risque fatale de mort et de blessure. Nous considérons que les enfants doivent avoir l'accès prioritaire à la sécurité alimentaire, à l'éducation, et à la protection physique et psychologique. Il s'agit d'éléments essentiels pour le bien-être général des enfants, qui sont souvent oubliés dans le milieu de conflits. Nous avons insisté sur ce sujet dans le cas de la guerre civile du Soudan, où les enfants ont été particulièrement touchés : « La règle 135... énonce que les enfants touchés par un conflit armé ont droit à un respect et à une protection. », rappelant que, selon le droit international, les enfants reçoivent une protection spécifique.

4) Education et sensibilisation de l'opinion publique

Il est essentiel de lutter contre la passivité devant la souffrance des civils par l'éducation et par la sensibilisation de l'opinion publique, sur l'impact sur ces populations vulnérables des conflits, des guerres, et de la violence. Avec les conflits ukrainiens et israéliens, la guerre s'est à nouveau infiltrée dans notre quotidien et nous laissent trop souvent insensible à ces destins tragiques. Nous cherchons donc à informer et éduquer les citoyens par séminaires, conférences et cycles de formation réguliers, créant un environnement bien informé et critique des actualités.

5) Reconnaissance du droit des civils à faire reconnaître leurs préjudices

Il est essentiel que les victimes civiles reçoivent pleine reconnaissance des préjudices endurés en temps de guerre. Nous considérons donc important la documentation précise des atrocités commises et subies par les populations civiles. La convention de Genève en 1951 notamment, a permis de faire des progrès significatifs sur la question de la reconnaissance des préjudices des civils, garantissant le droit d'asile aux personnes fuyant des persécutions pour des raisons politiques, religieuses ou sociales, ce qui permet de les reconnaître comme des individus persécutés, ayant des droits essentiels.